

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

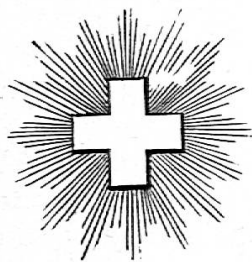
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 17.



LAUSANNE

23 avril 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Cours de vacances pour instituteurs et institutrices. — Les « Landerziehungsheime ». — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Berne. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : La question de l'orthographe. — Composition : Le moineau. — Dictées. — Variété : L'autorité morale. — Compabilité : Compte d'un agriculteur.*

Cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires et secondaires

organisés par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, du 21 juillet au 3 août 1904, à Lausanne.

Ces cours ont été institués ensuite des décisions de la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique et sur les instances de la Société pédagogique romande et du Schweizerischer Lehrerverein. Ils ont lieu, cette année, dans le bâtiment de l'Ecole normale de Lausanne et dans quelques auditorios de l'Université. Ils sont donnés par des professeurs de l'Université, des professeurs d'établissements secondaires cantonaux, des spécialistes et des conférenciers connus.

Il y a deux espèces de cours : les cours spéciaux, donnés le matin, et les cours généraux, ayant lieu l'après-midi.

Les premiers, essentiellement pratiques, comprennent des cours scientifiques et des cours de langue; l'horaire en est établi de façon à ce que chaque participant puisse suivre tous les cours de sa spécialité. Il y a, en outre, un cours de dessin qui, ainsi que celui de physique, peut être suivi par des maîtres de l'une et de l'autre catégorie.

Les cours généraux sont des conférences sur des sujets scientifiques, philosophiques, pédagogiques, historiques ou sociaux, propres à intéresser l'ensemble des participants; il n'est donné qu'une seule conférence dans la même heure.

Les instituteurs ou institutrices qui suivront les cours pourront participer, s'ils le désirent, à la deuxième série des cours de vacances de l'Université, du 8 au 27 août.

I. COURS SPÉCIAUX

A. Cours scientifiques.

1. *Physique*. — Six leçons sur l'emploi des appareils simples de démonstration, du 28 juillet au 3 août, par M. le prof. Henri Dufour.

2. *Zoologie*. — *a)* Moyens et appareils de démonstration au service de la zoologie. — *b)* Dissection de quelques représentants du règne animal. — *c)* Visite au Musée zoologique. — *d)* Excursion zoologique sur le lac. — Du 28 juillet au 3 août, dix heures au total, par M. le prof. Henri Blanc. — Les participants aux exercices ci-dessus trouveront au laboratoire le matériel nécessaire à prix très réduit.

3. *Botanique*. — Emploi d'une flore analytique suisse et éléments de biologie végétale. — Dix heures au total, par M. le prof. Wilczek.

B. Cours de langue.

1. *Exercices français pour étrangers*. — Lectures, conversation, grammaire, composition et style. — Deux heures chaque jour, soit vingt-quatre heures au total, par M. le prof. Græser. — Si le nombre des participants était trop élevé, ce cours serait dédoublé.

2. *Allemand*. — *a)* Interprétation de morceaux choisis, au point de vue du style et de l'enseignement. — *b)* Etude d'une période littéraire (Sturm und Drang, mit Exkursen in die Romantik). — Vingt heures au total, par M. le prof. Schacht.

3. *Cours littéraire* (pouvant être suivi par tous les participants aux deux cours précédents). — Le naturalisme français, avec analyses littéraires. — *a)* Formation et apparition du naturalisme. — *b)* Analyse détaillée des ouvrages suivants : « Voyage aux Pyrénées », par H. Taine. « Les Effrontés », par Em. Augier. « Les Contes du lundi », par A. Daudet. — *c)* Généralités sur : la poésie (Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme) ; le drame (Augier, Dumas fils) ; le roman (Flaubert, Zola) ; — la philosophie et la critique (Taine, Renan). — *d)* La réaction contre le naturalisme. — Une heure chaque jour, par M. le prof. Hubert Matthey.

C. Cours de dessin.

Application de motifs végétaux à l'ornementation. — *a)* Connaissance des lois principales de l'art ornemental. — *b)* Etude raisonnée de quelques végétaux : lierre, capucine, marronnier, etc. — *c)* Interprétation et adaptation de la forme à l'espace à décorer. — *d)* Emploi de la couleur comme principal moyen d'action de la décoration ; tons simples et harmonieux. — Du 21 au 27 juillet, chaque jour deux heures, soit douze heures au total, par M. Payer, maître spécial de dessin aux écoles communales de Lausanne.

II. COURS GÉNÉRAUX

Pédagogie.

1. *La pédagogie française, anglaise et allemande au XIX^e siècle*. — *a)* 1. La pédagogie révolutionnaire. — 2. Mouvement pédago-

gique en France à partir de la Révolution. La Troisième République. — 3. La pédagogie féminine. — *b)* 1. Hamilton. — 2. Bell et Lancaster. — 3. Stuart Mill, Spencer et Bain. — 4. Horace Mann, Channing et la pédagogie moderne aux Etats-Unis. — *c)* 1. Kant et Fichte. — 2. Herbart, Ziller, Stoy, Dörpfeld, Rein, etc., ou la doctrine de l'enseignement éducatif. — 3. Froebel et les jardins d'enfants. — 4. Diesterweg, Dittes et Kehr. — 5. Développements récents de la science de l'éducation. — Huit conférences par M. le prof. F. Guex.

P. S. — Les dernières leçons seront consacrées à la discussion des sujets exposés et à quelques visites au *Musée scolaire*.

2. *L'enseignement de la géographie*. — *a)* Phases successives par lesquelles a passé l'enseignement géographique. — *b)* Sa portée éducative. — *c)* Ses principes fondamentaux et sa méthode. — *d)* Moyens dont il fait usage : reliefs, cartes, tableaux muraux et gravures, manuels. Quatre conférences, par M. le prof. William Rosier.

Psycho-physiologie.

La mémoire. — Quatre conférences, par M. le prof. J. Larguier.

Nouveautés scientifiques.

a) A propos du tunnel du Simplon. — *b)* Les lumières invisibles, le radium, les rayons Röntgen, etc. — *c)* La télégraphie sans fils. — *d)* Nos relations physiques avec le soleil. — Quatre conférences illustrées de projections, photographies, expériences, par M. le prof. Henri Dufour.

Histoire.

a) Les origines de la Confédération suisse. — *b)* La Suisse de 1845 à 1848. Quatre conférences, par M. le prof. Maillefer.

Sociologie.

Un chapitre de l'étude de l'homme : Le caractère et les mœurs. — Quatre conférences, par M. le prof. Maurice Millioud.

III. RÉUNIONS ET EXCURSIONS

Deux soirées de discussion par semaine. Visite des musées. — Excursions dans les environs de Lausanne. Réunions familiaires — Tour du Haut-Lac en bateau à vapeur, par Bouveret, Villeneuve, Chillon, Montreux, Vevey. Visite du château de Chillon sous la conduite de M. Næf, archéologue cantonal. — Le dimanche 24 juillet, course aux Rochers de Naye, visite aux Grottes, sous la conduite de M. le prof. C. Dutoit.

IV. DIVERS

Les frais d'inscription et de cours sont les suivants : Inscription, fr. 5 ; un seul cours spécial de moins de 12 heures, de fr. 5 à fr. 10 ; plusieurs cours spéciaux, quel qu'en soit le nombre, fr. 15 ; cours généraux, fr. 10.

Si le nombre des inscriptions dépasse 100, la finance des cours pourra être diminuée.

Envoyer les inscriptions, *avant le 25 juin*, au Département de

l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, service de l'Instruction publique. Prière de mentionner dans la lettre d'inscription les cours que l'on désire suivre, en tenant compte des indications suivantes motivées par les exigences de l'horaire des leçons : Le français pour étrangers ne peut se prendre avec l'allemand et la botanique, ni l'allemand avec le dessin, ni le dessin avec l'allemand, ni la botanique avec le français pour étrangers, ni la zoologie avec la littérature, ni la littérature avec la zoologie.

Toutes les combinaisons de branches non contraires à ce qui précède sont possibles.

L'organisation et la direction des cours sont confiées à une Commission de trois membres, composée de MM. Beausire, chef de service, président ; Guex, directeur des Ecoles normales, et E. Briod, maître d'allemand aux écoles primaires de Lausanne, secrétaire. La Commission se fera un plaisir de communiquer tous les renseignements désirés.

LAUSANNE, le 16 avril 1904.

Le Chef du Département de l'Instruction publique,
CAMILLE DECOPPET.

Les « Land-Erziehungsheime ».

(Suite.)

Quel travail intellectuel fait-on dans ce petit paradis ? (« Haubinda ist ein Paradies », a dit une personne très au courant de la chose !) Eh bien ! on y pioche le programme d'une « Ecole réelle supérieure » qui conduit à la maturité scientifique. « Mais, dira-t-on, vous prétendiez qu'on n'y travaillait pas en vue d'un examen ». Oui, je l'ai dit, ou plutôt le Dr Lietz l'a dit, mais ce n'est plus le cas. Par des concessions successives, on a glissé tout doucement, pour l'essentiel au moins, à l'adoption du programme officiel prussien, tout en s'en défendant bien, car on ne veut rien avoir de commun avec cet « affreux enseignement officiel et ses produits névrosés ». Il n'y a maintenant plus guère que les méthodes qui diffèrent. L'enseignement des langues et des sciences se fait certainement d'une façon plus pratique et plus rationnelle au D. L. E. H. que dans les gymnases et écoles réales. Les bons élèves arrivent à parler et à écrire à peu près le français et un peu l'anglais, à savoir faire une analyse d'eau ou de terrain, à prendre les coordonnées d'un point géographique et à résoudre toutes sortes de problèmes pratiques. — Pour l'histoire, le Dr Lietz emploie la « Entwicklungsmethode » (méthode de développement), qui doit éveiller chez les élèves le sens historique et les armer solidement pour des études plus complètes. Cet enseignement est certainement supérieur, mais empiète beaucoup trop sur le reste ; ceux qui veulent, à part leurs leçons d'histoire, faire les lectures et les travaux recommandés, n'ont plus guère de temps pour les autres devoirs : cela tourne au séminaire historique. — Malgré cela, il est indubitable que le résultat de cette activité intellectuelle si judicieusement entrecoupée de jeux et de travaux manuels est des meilleurs ; sur neuf élèves de force moyenne qui se sont présentés l'année passée aux examens de volontariat, 7 ont réussi assez brillamment. Pour porter un jugement un peu définitif sur la valeur de l'enseignement au D. L. E. H., il faut attendre cependant que les élèves de dernière année aient subi l'examen de maturité, au printemps 1904. Ce sera là la grande épreuve et si l'Ecole y réussit, elle aura partie gagnée en Allemagne.

Au point de vue moral, les résultats sont loin d'être aussi brillants. Le Dr Lietz a repris l'antique théorie de la bonté naturelle de l'homme ; partant de

là, il veut agir sur les élèves « qui ne demandent qu'à se laisser influencer pour le bien », par l'exemple seulement : exemple de lui-même, modèle de sobriété, de travail et de désintéressement, exemple des maîtres — qui ne sont ni les uns ni les autres des parangons de vertu, — exemples du Christ et des grandes figures de l'histoire. Toute contrainte doit être bannie ; l'élève doit arriver au sentiment de sa responsabilité, savoir que ses fautes portent préjudice, non seulement à lui-même, mais à la communauté entière. C'est très beau cela, mais ça n'arrive pas ! Si cela arrivait, l'humanité aussi en serait déjà là, car ce ne sont pas les exemples qui lui ont manqué.

Voilà la grande utopie ! le système a du bon, puisque rien n'est parfait ni dans le mal, ni dans le bien, *mais il ne peut agir que sur les êtres d'exception : les tout bons ou les tout mauvais*. Il n'est pas rare qu'il arrive à Haubinda un garçon plus ou moins taré, endurci par les coups, buté dans l'indiscipline par bravade des punitions. Cet élève, placé dans l'atmosphère de confiance, d'affection, d'élévation morale qu'il respire là-bas, y deviendra peut-être bon ; il se sentira remonter dans sa propre estime en voyant qu'il a, comme les autres, sa part de responsabilité, que les maîtres le traitent amicalement, qu'il n'est plus le paria, la brebis galeuse dont on s'éloigne ou qu'on éloigne. J'ai vu de ces cures, j'en ai entendu citer d'autres. D'autre part, les bons élèves, les énergiques et les francs, qui ont déjà une personnalité, une empreinte presque virile, ceux-là feront leur devoir, là comme ailleurs.

Mais le gros tas des moyens, des médiocres girouettes que le moindre souffle fait dévier ! Ceux là trouveront à Haubinda comme ailleurs des camarades pour les dépraver, leur souffler leur scepticisme, leur esprit de moquerie contre leurs éducateurs, leur « Blasiertheit » et ils sombreront en plus grand nombre qu'ailleurs parce qu'ils n'auront pas le « règlement », le tant honni règlement pour les retenir au moins à la surface du bien. La confiance qu'on leur témoignera ne fera que les aider à tromper, et ils se croiront autorisés, par les moindres marques d'amitié, à une familiarité déplacée ou à une insolence dédaigneuse.

« Cela m'est égal que 99 se perdent, si j'arrive à former un seul « homme » dans toute l'acception du mot » disait un jour le Dr Lietz. Je suis certain que ce n'était pas l'expression de sa pensée, mais bien un de ces violents paradoxes que sa nature combative lui fait lancer de temps à autre, pour exciter l'opposition. — Car il n'a pu éviter de voir, à l'expérience, les défauts de son système et de chercher à y remédier. Tout en se cramponnant encore fébrilement à la théorie de Rousseau, il a fait quelques sauts rapides dans la méthode de la répression immédiate de la faute. Tombant du haut de ses illusions, les punitions ont été d'autant plus lourdes, je dirai même disproportionnées aux fautes. Car c'est le défaut des idéalistes qui cherchent l'absolu de ne pas toujours distinguer les gradations, dans le bien comme dans le mal. — Ce mélange de laisser-aller et de sévérité draconienne produit chez les élèves un effarement pénible ; ils ne savent plus où ils en sont. Cela ne peut durer : ou bien le Dr Lietz rebâtira sa tour d'ivoire ou bien il construira un règlement de toutes pièces ; la seconde alternative est la moins probable, car il n'est pas homme à renoncer à un idéal, généreux il est vrai, pour quelques difficultés pratiques ; il passe sans regarder au-dessous de lui, et marche vers son étoile : tant pis pour ceux qu'il foule aux pieds sur sa route.

En somme, je crois que ce mouvement des L. E. H. ne nous apporte, comme nouveautés applicables, que la part plus grande faite au corps, et la généralisation à toutes les branches d'enseignement de la méthode intuitive. — L'école du Dr Lietz est actuellement à un tournant : le grand nombre des nouveaux a en partie supprimé l'action directe et personnelle du Directeur sur chacun de ses élèves et amené par là la nécessité d'un changement de méthode ; si ce pas est fait, nous verrons peut-être encore de beaux résultats ; mais sera-t-il fait ?

P. MARTIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — † **Emile-Henri Guenot**. — Jeudi dernier, 7 avril, une foule douloureusement émue et recueillie accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de Emile-Henri Guenot, instituteur au Landeron depuis 25 ans.

Né en 1859, E.-H. Guenot fréquenta les écoles primaires de Cressier, puis la section pédagogique du Gymnase cantonal de Neuchâtel. Breveté en 1876, il fut successivement instituteur à Chaumont s/Neuchâtel et à Savagnier. Au printemps de l'année 1879, il fut nommé instituteur de la classe supérieure des garçons du Landeron, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Pendant un quart de siècle, passé au milieu de la population du Landeron, E.-H. Guenot y a dépensé le meilleur de ses forces. Instituteur capable et dévoué, il affectionnait avant tout ses élèves, qui garderont de lui un impérissable souvenir. Une de ses dernières joies a été de voir arriver au succès tous les élèves qu'il avait préparés pour l'examen du certificat d'études. Catholique convaincu, il savait respecter toutes les croyances et avait des relations aimables avec tout le monde.

Atteint au commencement de l'année d'une maladie incurable, il ne voulait pas céder et continuait son pénible labeur au milieu d'une lassitude sans cesse grandissante. Malgré son courage, il dut quitter sa classe en février, croyant toujours pouvoir reprendre sa tâche, espoir qui ne devait plus se réaliser.

Près de la tombe ouverte, M. Latour, inspecteur des écoles, au nom du Département de l'Instruction publique, et M. Rosselet, instituteur à Bevaix, au nom de la *Société pédagogique neuchâteloise*, ont adressé un touchant et dernier adieu à notre collègue, en faisant ressortir ses qualités d'éducateur, d'excellent père de famille et de bon citoyen.

E.-H. Guenot, mort à la peine, laisse une veuve éplorée et huit enfants en bas âge. Que Madame Guenot et ses enfants, si dignes d'intérêt, reçoivent encore ici l'expression de notre sincère et profonde sympathie. H. V.

VAUD. — † **Henri Thuillard**. — Le 13 avril écoulé, un long cortège d'instituteurs et d'amis a accompagné à sa dernière demeure M. Henri Thuillard, décédé, à Assens, dans sa 76^{me} année.

Notre collègue a eu dans l'enseignement une carrière magnifique de 45 années, consacrées entièrement à diriger la classe réformée de la commune d'Assens. Il a formé ainsi plusieurs générations d'hommes utiles et de citoyens instruits.

Large de cœur autant que d'esprit, il poussa à un très haut degré le sentiment de la solidarité envers ses collègues et il travailla de toutes ses forces à améliorer leur situation matérielle et à leur assurer une indépendance plus grande dans la société.

Il fréquenta toujours assidûment les réunions du corps enseignant. Dans les conférences de cercle ou de district, à Echallens, il était très écouté. Les instituteurs, ses amis appréciaient ses jugements pleins d'à propos, et ses conseils, dictés par une longue expérience, faisaient de lui un guide sur lequel on pouvait compter.

Dans la vie privée, M. H. Thuillard était un modèle de droiture, de probité, d'abnégation et de vertu. De ses lèvres ne sortirent jamais que des paroles de paix et tous les actes de sa vie furent irréprochables.

Sa carrière fut commencée en un temps où le sort des instituteurs était précaire. Mais, travailleur consciencieux et infatigable, il parvint cependant à acquérir une honnête aisance. Il avait pris sa retraite en 1892. Ses dernières années écoulées au milieu d'une famille qui le chérissait, furent paisibles et heureuses. Il fut entouré jusqu'à la fin du respect des autorités communales, de ses

anciens élèves et de tous ses concitoyens. Il vit arriver la mort avec sérénité et avec courage. Honneur à la mémoire de ce juste !
E.-A. A.

Ecole normale. — Dans sa séance du 16 avril écoulé, le Conseil d'Etat a chargé MM. A. Freymond, licencié ès lettres, et Charles Mayor, professeur de musique, de l'enseignement d'une partie du français et de la musique instrumentale (violon) à la section dédoublée de la IV^{me} classe des garçons de l'Ecole normale. L'autre partie de l'enseignement est répartie entre les maîtres de l'établissement.

L'Ecole normale compte aujourd'hui, au total, dans ses quatre divisions, 279 élèves. C'est le chiffre le plus élevé depuis la fondation de l'Ecole.

BERNE. — On annonce qu'une section pédagogique pour la formation des instituteurs d'Ecole secondaire du Jura bernois va s'ouvrir prochainement à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Il paraît que M. le Dr Gobat serait gagné à cette idée depuis longtemps, mais que ses collègues au Conseil d'Etat n'en voulaient pas entendre parler. Le projet est, paraît-il, combattu de divers côtés.

3^e Congrès international de l'enseignement du dessin, Berne 1904. — Le Comité d'organisation du Congrès a tenu à Berne, le 9 avril, une séance très importante.

1. Il a appelé comme secrétaire du Congrès, M. P. Philipson, journaliste à Berne.

2. Il a pris connaissance des adhésions au Congrès au nombre de 390, dont 97 seulement viennent de Suisse et des délégations. Les gouvernements de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Autriche, des Etats-Unis d'Amérique, de Hollande, de Suède ont désigné des représentants officiels, de même que les grandes villes de Londres, de Berlin, de Munich et d'autres encore.

3. Il a décidé :

a) Que les vœux émis par les rapporteurs généraux pour être mis en discussion au Congrès seront traduits dans les deux autres langues et imprimés à la suite des rapports ;

b) que les travaux des rapporteurs généraux seront imprimés dans les langues française, allemande et anglaise, question par question, en deux volumes répondant aux deux sections du Congrès et distribués aux congressistes au commencement de juillet ;

c) que, vu l'importance des questions et l'étendue des rapports, l'ouverture du Congrès sera avancée d'un jour, et le Congrès se tiendra au Palais de l'Université de Berne du mardi 2 au samedi 6 août ;

d) que des conférences auront lieu chaque matin avant les séances du Congrès, sur des sujets se rapportant au dessin, aux Beaux-Arts et à l'enseignement professionnel.

Aux jeunes gens qui veulent apprendre l'allemand. — On exige aujourd'hui avec raison de tous ceux qui s'adonnent aux professions industrielles et commerciales, ou qui désirent occuper une place dans une administration publique, telle que les postes et télégraphes, les douanes, etc., la connaissance de deux au moins de nos langues nationales. Désirant être utile aux nombreux jeunes gens qui, de la Suisse romande, viennent dans la ville fédérale pour y apprendre l'allemand, la ville de Berne, avec le concours de l'Etat, a créé, dans l'Ecole secondaire des garçons, il y a 6 ans, une classe spéciale destinée à leur faciliter l'étude de l'allemand. Cette institution a fait ses preuves, aussi la ville vient-elle d'assurer pour une nouvelle période de 6 années la continuité de cet enseignement. L'année scolaire 1904—1905 s'ouvrira le 18 avril prochain. Les inscriptions seront reçues chez le directeur de l'Ecole secondaire (rue de la Préfecture), lequel donnera les renseignements nécessaires à qui en fera la demande avec envoi du règlement qui régit cette classe. (Communiqué.)

*** L'administration de la *Bibliothèque Nationale Suisse* à Berne, d'accord avec la Commission centrale pour la Bibliographie suisse, adresse à toutes les sociétés et institutions *d'utilité publique*, ainsi qu'aux particuliers, un pressant appel et les prie de lui venir en aide pour l'élaboration de la Bibliographie des œuvres d'utilité publique, en lui envoyant tous les imprimés, anciens et nouveaux, qui rentrent dans cette matière si étendue (y compris les statuts et les rapports).

La franchise de port est accordée aux envois ne dépassant pas 2 kilos et expédiés à la Bibliothèque avec la désignation : « officiel ». (*Communiqué.*)

BIBLIOGRAPHIE

Petit Larive et Fleury. Nouveau dictionnaire français encyclopédique illustré. Edition scolaire. Le plus complet, le plus récent, le mieux illustré, le seul qui indique la réforme orthographique. Prix 3 fr. 50, dans un cartonnage élégant. Paris, Georges Chamerot, éditeur.

Les auteurs du *Petit Larive et Fleury* ont publié deux éditions de leur dictionnaire, l'une à l'usage des adultes, l'autre à l'usage des écoliers. Dans l'édition scolaire, que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, les auteurs n'ont rien omis de ce qui peut être utile aux écoliers. Tout ce qui a trait à la langue, à l'étymologie, à la grammaire et à la prononciation y a été maintenu. Tous les termes scientifiques y figurent. On y trouve, en outre, l'arrêté ministériel sur la modification partielle et facultative de l'orthographe. Des planches spéciales à l'enseignement ont été ajoutées. Qu'on prenne connaissance, par exemple, à l'article « assemblage » de tout ce que renferme cette page intéressante et l'on se convaincra que les auteurs n'ont rien négligé pour rendre leur ouvrage attrayant et instructif au plus hant degré. *Le Petit Larive et Fleury scolaire* est appelé à un grand succès.

Comment traiter l'enfant à l'Ecole ? par M. Ernest Picard, professeur et chef de maison à l'école des Roches, chez Firmin Didot et Cie, à Paris. 100 pages.

Contribuer à la solution du problème difficile entre tous : la formation du caractère de l'enfant, tel est le but de la publication annoncée ci-dessus.

Un coup d'œil rétrospectif sur les procédés et le but de l'éducation moderne donne à l'auteur l'occasion de démontrer qu'elle ne répond ni aux exigences actuelles, ni surtout à l'idéal qu'il s'est formé : « Faciliter en l'enfant la réalisation de toutes les puissances qu'il porte en lui. »

Pour obtenir ce résultat, M. Picard propose de substituer le régime de la liberté à l'esprit d'autorité qui a régné jusqu'à maintenant à l'école et d'enseigner une morale plus virile que celle d'aujourd'hui.

Les motifs à l'appui de cette thèse — que nous ne pouvons rappeler ici — sont présentés de façon à retenir l'attention et à en rendre la lecture des plus intéressantes.

Les moyens à employer et les mobiles à mettre en œuvre, recommandés dans cet ouvrage, paraîtront peut-être à plus d'un instituteur, d'une application difficile dans une classe nombreuse ; cependant le lecteur ne regrettera pas pour cela le temps employé à méditer cet intéressant volume. Bien au contraire, car il y trouvera, exprimées avec clarté et concision, quantité de remarques d'une actualité et d'une justesse absolument indiscutables, et des vœux dont la réalisation — difficile peut-être — armerait le jeune homme, pour le combat de la vie, certainement mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant.

M. C.

Des phénomènes de paramnésie à propos d'un cas spécial, par Aug. Lemaître, professeur au collège de Genève. (*Archives de psychologie*, n° 9, Genève 1903).

PARTIE PRATIQUE

La question de l'orthographe.

Parmi les diverses préoccupations d'un maître d'école, celles qui ont rapport aux devoirs écrits sont des plus importantes. Le souci d'un travail orthographique irréprochable est encore prédominant dans nos écoles primaires, à tel point que l'on considère chez un élève un échec dans cette branche comme une preuve d'infériorité intellectuelle et même d'incapacité générale. Ce jugement sommaire et brutal repose sur un fond de vérité. En effet, celui qui ne sait pas orthographier révèle assurément une mémoire visuelle faible, probablement peu de lecture et peut-être un défaut d'attention et d'analyse. Il est presque certain aussi que cet élève n'a été soumis, durant une série d'années, ni à un régime scolaire bien ordonné et contrôlé, ni à des habitudes de travail personnel soigneusement dirigées. Le laisser-aller est le grand pourvoyeur des cahiers mal tenus et des devoirs mal préparés.

Mais il se peut fort bien qu'en dépit d'une grande vigilance chez le maître et de beaucoup de bonne volonté de la part de l'élève, l'orthographe reste encore en souffrance. Notre langue française est si capricieuse dans ses formes écrites et ses tournures, qu'il y a pour un esprit peu délié mille occasions de tomber en faute. Et de nos jours l'on est si fortement attiré par les choses, les faits et les phénomènes naturels, que l'on en vient à délaisser ce qui est d'ordre conventionnel ou artificiel.

L'orthographe a perdu, il est vrai, un peu de son prestige d'autrefois. Ses dogmes qui semblaient invulnérables au commencement du siècle passé, sont maintenant sensiblement ébranlés sur plusieurs points. Toutefois cette tolérance n'est pas si généralement adoptée et reconnue que l'on puisse, à l'école, en tenir grand compte. Il y aura toujours un usage courant auquel il convient de se conformer ; malgré les simplifications que l'on essaie d'introduire dans la langue écrite, il reste encore une tâche considérable pour amener un enfant à écrire à peu près sans fautes.

On a dit et l'on se plaint à répéter que nos bambins n'ont plus d'orthographe, qu'ils sont en tout cas inférieurs à leurs devanciers d'il y a trente ou cinquante ans. Cela se peut, et je ne veux ici ni l'affirmer ni le contester. Il est possible et il est bien naturel que les efforts des maîtres et des élèves se soient portés, depuis quelque vingt ans, sur les idées plutôt que sur les mots. Les programmes se sont augmentés et l'on a donné moins de temps aux connaissances *formelles*. Le régime littéral a pâli ; les grammaires, les exercices orthographiques, lexicographiques, les vocabulaires de tout format ont diminué de volume et d'importance ; le bagage des livres à mémoriser est moins lourd, et parce qu'on apprend moins par cœur, on retient moins de mots avec leur orthographe. Une autre cause défavorable aux progrès orthographiques de nos élèves est l'habitude de pousser ceux-ci de très bonne heure à la rédaction. Encore s'ils possédaient les éléments grammaticaux et l'orthographe des mots et des expressions dont ils ont besoin pour écrire à peu près correctement ; mais on n'attend pas jusque là, et c'est bien regrettable, car on porte atteinte aux études postérieures en donnant ainsi à nos

enfants de mauvaises habitudes intellectuelles. Ils ont entre autres l'illusion de savoir écrire, alors qu'ils ignorent les premiers éléments de cet art. Que n'apprennent-ils d'abord à parler ? Et avant d'exiger d'eux l'orthographe, que ne les forme-t-on à penser, à voir et à lire ?

Pourquoi veut-on absolument maintenir nos écoliers *dès la première année* dans le souci constant des mots pour les mots ? En obligeant l'enfant à s'attacher de force aux connaissances verbales, en excitant trop tôt le respect de la forme et de la livrée des mots, ne voit-on pas que l'on néglige l'idée, c'est-à-dire la réalité ? Ne comprend-on pas que tout cet appareil de *vocabulaires* pour la première enfance, de longs exercices grammaticaux, de dictées surchargées de termes peu usités et dont le style a presque toujours quelque chose de faux ou de tendu, sont plus préjudiciables à l'éducation de l'esprit que l'abandon à la simple loi naturelle ? Et tous ces artifices ne devraient-ils pas nous avertir que nous sommes sur une mauvaise voie ? Mais voilà ! on veut cueillir le fruit avant qu'il soit formé ; au lieu d'attendre patiemment que le bourgeon se soit ouvert, que la fleur ait donné son parfum et son pollen, que le temps et le soleil aient gonflé et mûri la graine, on agit artificiellement, comme en serre chaude, et l'on n'obtient que des fruits médiocres et peu savoureux.

« Sans doute, il est souhaitable que l'enfant sache lire et écrire en sortant de l'école, mais vous avez huit ans pour lui apprendre cela. Dans ces huit années vous comptez bien enseigner d'autres choses plus intéressantes que la lecture et l'écriture. Commencez donc par ces autres choses¹. »

U. B.

COMPOSITION

Le moineau.

1. Description du moineau. — 2. a) Le nid ; b) les œufs ; c) les petits. — 3. La nourriture. — 4. Ses ennemis. — 5. Les habitudes. — 6. Utilité.

DÉVELOPPEMENT.

1. Le moineau, si connu dans nos contrées, est de la grosseur du pinson ordinaire. Il appartient, comme ce dernier, à la famille des fringillidés.

Le plumage du mâle a des nuances plus foncées que celui de la femelle. Le dessus de la tête et les joues sont d'un bleu cendré sombre, avec une bande d'un rouge bai qui s'étend d'un œil à l'autre, en passant par l'occiput. Le dessus du cou et du dos est varié de noir et de roux. Une tache noire se montre sur la gorge et le devant du cou ; la poitrine, les flancs, les jambes sont d'un gris cendré mêlé de roux ; le ventre est gris blanc. Les ailes et la queue, de couleur cendrée en dessous, sont noirâtres en dessus avec bandes transversales d'un blanc sale. Le bec est noirâtre avec un peu de jaune à sa base. Les pieds sont couleur de chair et les ongles noirâtres.

La femelle, plus petite, ne possède pas de tache noire à la gorge. Les nuances de son plumage sont généralement plus claires. Les petits ressemblent à leur mère : ce n'est qu'à la première mue que s'opère le changement de plumage qui distingue leur sexe.

2. a) Le moineau emploie du foin et des plumes pour la construction de son nid. Il se contente d'arranger négligemment ces matériaux sous les toits, dans les trous et les crevasses des murailles ; souvent il s'empare du nid de l'hirondelle et même de celui du pigeon.

¹ Paul Lacombe.

b) La ponte est de cinq, de six et quelquefois de huit œufs d'un cendré blanchâtre, avec beaucoup de taches brunes.

c) Les petits naissent sans plumes, sans duvet, parfois entièrement rouges ; ils ont l'air chétif et misérable, mais ce n'est qu'une apparence.

3. Le moineau mange de tout. Il se nourrit d'insectes, de grains, de fruits, de légumes. A l'époque des hannetons, il débarrasse nos vergers d'une grande quantité de ces coléoptères destructeurs. C'est avec son bec qu'il assomme l'animal et qu'il lui vide ensuite l'abdomen.

4. Comme le pinson, le moineau a aussi ses ennemis, dont le plus redoutable est le chat ; l'épervier en saisit très souvent. Cependant l'habitude de vivre près de nous le préserve de bien des dangers.

5. Cette habitude a perfectionné l'instinct des moineaux : ils savent plier leurs mœurs aux situations et aux autres circonstances ; ils savent, en quelque sorte, varier leur langage et, comme ils sont très parleurs, l'on peut à chaque instant distinguer leurs cris d'appel, de crainte, de colère, de plaisir. Plus hardis que les autres oiseaux, les moineaux ont conservé une grande indépendance. Ils ne craignent pas l'homme ; sa présence ne les gêne point, ne les distrait point dans leur bruyante activité. Ils sont parfois plus insolents que familiers.

6. Malgré ses petits larcins près de nos granges, dans nos champs, le moineau rend à l'agriculture de nombreux services. C'est surtout au moment où les petits grandissent que père et mère vont à la recherche des insectes nuisibles qui dévorent nos jardins et appauvrissent nos récoltes.

Ch. FAILLETTAZ.

DICTÉES

Degré supérieur.

Paysage forestier.

La forêt commençait à s'éveiller, à fleurir et à gazouiller. Sous un ciel clair, *plafonné de nuées floconneuses*, les hêtres élançaient leurs fûts argentés, leurs fines ramures retombantes, à l'extrémité desquelles de minces bourgeons se déplaient déjà, et ces pousses naissantes *mettaient un poudrolement vert* dans l'épaisseur du taillis. L'herbe courte des friches était semée d'anémones violettes ; les épines-noires *fleuronnaient* dans les pâtis ; sous bois, les alisiers, les cerisiers et les poiriers sauvages épanouissaient *leur floraison* blanche. Ça et là, sur le sol de la futaie, s'étalant en larges taches, les mugnets montraient déjà hors de la gaine des doubles feuilles leurs boutons d'un vert laiteux.

Une *virginale blancheur* décorait les fourrés et les clairières. Entre le ciel pâle et la terre, où les plantes poussaient à foison, *ces fumées de verdure et ces frissons de pétales* couleur de neige donnaient à la forêt l'aspect d'une grande église où se célébrait une joyeuse messe de mariage. Des odeurs de violettes et d'aspérules y montaient *comme un encens printanier*, et *des triolets de pinsons*, des sifflets de merles, des *rossignolades* de fauvettes s'y mêlaient comme un chœur nuptial.

(Communiqué par M. Métral.) A. THEURIET.

EXERCICE DE STYLE : Faire remarquer les mots particuliers et les tournures de phrases qui sont soulignés dans la dictée et qui en font le charme. Expliquer ces mots, les faire remplacer par des expressions équivalentes, plus simples, plus courantes et montrer combien ces nouvelles expressions rendent la description moins littéraire.

M. M.

Degré intermédiaire.

Dictées pour servir d'application à une série de leçons de sciences naturelles sur le marais.

Les animaux des marais.

Au fond des grandes herbes du marais vivent une quantité d'animaux. On y

rencontre surtout des grenouilles de toute grandeur. Leurs ennemies, les couleuvres, y sont aussi en grand nombre. Quelques oiseaux, aux longues jambes, qui se nourrissent de ces animaux, y passent une partie de la belle saison. Les insectes n'y manquent pas non plus. Les uns, comme les libellules, étalent au grand jour leurs ailes brillantes ; les autres, comme les moustiques, volent surtout la nuit.

L'homme et le marais.

Le marais et ses abords sont malsains. Les plantes qui tombent dans les flaques d'eau se pourrissent, répandent un mauvais gaz et empoisonnent l'air. De leur côté, les moustiques, par leurs piqûres, transportent la fièvre paludéenne. Il est ainsi dangereux d'habiter le marais ; aussi les maisons y sont-elles rares. Seuls les pauvres gens qui ne trouvent pas de gîte ailleurs s'y hasardent.

Les plantes des marais.

Dans le marais, les plantes sont plus grandes, d'un vert plus foncé que dans la prairie. Les feuilles sont plus étalées et moins découpées. Les fleurs sont aussi plus colorées. On y trouve des espèces qui croissent aussi dans la prairie. D'autres ne se rencontrent que là. Les plantes du marais les plus remarquables sont le roseau, la menthe, la reine des prés et, parmi les arbres, le saule, l'aune et le peuplier.

Où croît l'aune. — Son aspect.

L'aune croît dans les terrains humides. On le trouve dans les marais, dans les bois et les haies qui bordent les ruisseaux et les rivières. L'aune n'a pas une forme élancée comme le peuplier. Son tronc tortueux s'élève plutôt obliquement. Son écorce et son feuillage ont une teinte foncée qui donne aux bois d'aunes un aspect triste.

Les feuilles et les fleurs de l'aune.

Les feuilles de l'aune sont simples, mais larges et arrondies. Comme forme, elles ressemblent beaucoup à celles du noisetier. Elles sont cependant d'un vert plus foncé et moins velues. L'aune a aussi deux espèces de fleurs : des chatons mâles et des chatons femelles. Mais elles se trouvent sur la même plante, comme dans le bouleau, le noyer, le noisetier.

Les racines et la tige du roseau.

Les racines du roseau sont longues. Elles s'implantent profondément dans la terre molle du marais et y fixent solidement la plante. La tige peut atteindre jusqu'à deux mètres et demi de hauteur. Elle est mince, cylindrique et creuse à l'intérieur. De loin en loin se trouvent des nœuds qui la renforcent.

La feuille du roseau.

Des nœuds, qui se trouvent de loin en loin sur la tige, se détachent des feuilles. Chaque feuille est composée de deux parties : l'une enveloppe la tige et s'appelle la gaine ; l'autre étalée, bordée de fines dents aiguës, se nomme la lame. Les nervures se dirigent parallèlement au bord. La feuille est dure, solide, résistante. Elle se déchire difficilement.

La fleur et la graine du roseau.

Les fleurs du roseau se développent à l'extrémité de la tige. Elles sont disposées en touffes. Leur couleur est d'un brun grisâtre. Le roseau porte des fleurs à étamines ou fleurs mâles, et des fleurs à pistil ou fleurs femelles.

La fleur sert à former le fruit qui contient la graine. La graine est donnée par les ovules contenus dans l'ovaire.

Où et comment croissent les roseaux.

Les roseaux croissent principalement dans les marais. On les rencontre aussi au bord des rivières, des canaux, des étangs et dans les prairies humides. On ne

les trouve guère isolés. Ils croissent plutôt en groupes serrés. Dans les marais, ils forment souvent des champs immenses. A Vidy, ils ne sont pas très serrés et permettent à d'autres plantes de se développer à côté d'eux.

Utilité du roseau.

La principale utilité du roseau est de servir de litière au bétail. On l'emploie aussi quelquefois pour faire des toits de chaume. Quand il est fleuri, on en confectionne des balais et des bouquets qui durent longtemps. Parfois les enfants fabriquent avec la tige des flûtes de pan ou des flèches. Les jeunes feuilles fournissent un fourrage qui plaît au bétail à cause de son goût sucré.

La feuille du saule.

Les feuilles du saule sont disposées en spirale autour des rameaux. Elles sont simples, effilées et pointues, elles sont également dures et coriaces. La feuille du saule est blanc argenté ; cette couleur est due à un duvet de poils soyeux qui entrave la transpiration. Les jeunes feuilles sont blanches des deux côtés afin d'être mieux protégées contre le froid et la transpiration.

Les fleurs du saule.

Les fleurs du saule sont des chatons blancs, très doux au toucher. Ils sont enveloppés par des écailles brunes. Le saule a deux espèces de fleurs : les fleurs mâles et les fleurs femelles. Elles poussent sur deux arbres différents. Les fleurs mâles fleurissent de bonne heure. Elles ont une odeur spéciale qui attire les abeilles. Celles-ci, avec leurs pattes velues, prennent du pollen et le déposent sur le pistil des fleurs femelles.

La ficaire.

La ficaire pousse de bonne heure au printemps. On la trouve le long des haies, dans les endroits humides. Elle étale au soleil ses jolies fleurs jaunes à sept ou huit pétales. On dirait que ce sont des renoncules. La ficaire est vénéneuse comme toutes les renonculacées.

Le populage.

Le populage croît au bord des ruisseaux et des canaux. Toute la plante est d'un vert brillant. Ses feuilles sont plus grandes et moins échancrées que celles de la renoncule. Ses fleurs sont aussi plus grandes et d'un jaune orangé. A part cela, les populages ressemblent tout à fait aux renoncules.

Les trolles.

Les trolles croissent dans les parties humides des prairies et des pâturages. Elles n'apparaissent pas avant le milieu de mai. On en trouve tout l'été dans les Alpes. Les vaches qui les connaissent comme des plantes vénéneuses ne les touchent pas. Les trolles n'ont pas des corolles étalées comme les renoncules. Leurs pétales sont recourbés en dedans et donnent à la fleur la forme d'une boule jaune.

L. J.

VARIÉTÉ

L'autorité morale.

L'autorité vraie est le plus grand bienfait qu'un enfant puisse rencontrer au début de sa vie. Aussi l'Écriture résume-t-elle toute la morale de la jeunesse dans cette seule ordonnance : *Honore ton père et ta mère.*

Pour qui connaît quelque peu le cœur humain, il n'y a pas là une prescription extérieure venant comme une barrière contenir l'indocilité native de la jeunesse. Il y a l'expression d'un besoin supérieur. Deux êtres sont dans chaque enfant :

un petit frondeur toujours prêt à secouer le joug, et qui, après tout, est le gardien de la liberté que tant de choses menacent en son germe. Et un disciple docile ayant soif de se joindre à son maître. Par ce que nous avons de meilleur en nous, nous aspirons au respect. Il nous est doux de nous appuyer sur une supériorité, de regarder à un modèle que nous puissions admirer et suivre. A celui qui n'a pu trouver à vénérer personne dans son enfance, il manque une chose essentielle. Une des plus nobles parties de son être n'a pas rencontré sa nourriture et s'est atrophiée.

Guidé par ce besoin de croire en quelqu'un et de le suivre, l'enfant prend sa place, sa vraie et modeste place d'enfant, presque de lui-même. Pourvu que vous, parents, vous soyez respectables et ne les provoquiez pas à l'insurrection, par une attitude dure et vexatoire, il est respectueux et heureux de l'être. Votre supériorité sur lui, votre autorité deviennent le dogme fondamental de son existence. Pour un vrai enfant, quand il a dit papa et quand il a dit maman, il a dit ce qu'il y a de plus sûr, de plus vénérable, de plus indiscutable dans le monde. Il doit en être ainsi. Et quand il en est ainsi, c'est un bonheur à la fois pour l'enfant, les parents et la société. Que peut bien respecter celui qui n'a respecté ni père, ni mère ? Et quelle qualité plus précieuse pourrait-on demander aux libres citoyens d'un pays où le pouvoir suprême est à la loi, c'est-à-dire au respect, que d'avoir appris le respect en pratiquant le commandement : *Honore ton père et ta mère !*

Ayant ainsi marqué l'autorité dans son essence, il nous reste à en décrire quelques signes, à noter certains procédés susceptibles de la faire apercevoir et d'autres qui la masquent ou la compromettent. Je ne demande pas que l'autorité familiale soit pédante ; mais à demeurer trop invisible elle risquerait de s'anéantir.

Les rapports des parents aux enfants ont de notre temps pris un certain caractère de familiarité. On ne s'aborde plus de part et d'autre, même dans les familles où l'éducation est bonne, avec les mêmes termes faits pour accentuer les distances, et mettre chacun à son rang dans la hiérarchie du foyer. Les pères trônent moins haut, les enfants s'inclinent moins bas. Ce qui caractérise leurs rapports, quand ils sont empreints du véritable esprit, c'est une cordialité amicale. Notre temps veut cela. Pas plus que la majesté royale, l'antique majesté paternelle ne lui a résisté. On ne restaurera pas son trône temporel et il est douteux qu'il faille le regretter. Mais il serait désastreux d'en laisser perdre l'esprit. Soyons donc, tant que le bonheur nous en est accordé, les amis de nos fils et de nos filles, mais aimons-les assez pour conserver à notre amitié un cachet paternel. Ne soyons pas leurs camarades, ce serait un très mauvais service à leur rendre. Et encore moins, descendons à être leurs serviteurs. La camaraderie, où s'oublie et s'efface notre dignité, fait perdre aux enfants la salutaire modestie de leur âge. Mais la domesticité du père ou de la mère pervertit dans la jeune génération le sens moral, et fausse son jugement. On ne peut changer certaines choses essentielles sans ébranler tout l'édifice familial et social, sans jeter le désarroi dans les esprits, les mœurs, et brouiller tous les rapports humains. Or une chose essentielle, c'est que l'enfant se sache petit, et ne sorte pas de son rôle de dernier

venu, qui a d'abord besoin de s'orienter, de demander son chemin, d'acquérir l'expérience auprès de ceux qui la possèdent. Que jamais les parents n'oublient cela ; qu'ils ne mettent pas trop les mains sous les pieds de ce petit homme, car ils en feraient un tyran. Et s'il est leur trésor, qu'ils se gardent de trop le lui dire : il se prendrait pour le diamant de l'écrin et eux pour le carton. Ces pratiques s'observent tous les jours et elles sont la destruction de l'éducation familiale.

Il existe dans certaines contrées une très vilaine pratique. Le père de famille se fait servir à table des morceaux de choix auxquels les enfants ne touchent pas. Mais, quelque brutal que soit ce procédé, il assigne à l'enfant un rang subalterne et met le père carrément au-dessus de lui. Et les résultats de cette coutume presque barbare sont quelquefois meilleurs que ceux d'une éducation où les parents se privent du nécessaire pour assurer à leurs enfants le superflu. Les enfants leur en savent rarement gré. Pour ma part, j'estime que, dans leur intérêt et pour l'amour d'eux, il ne faut jamais servir les enfants les premiers à table, ni leur offrir nulle part les meilleures places. Cela n'est pas de l'égoïsme, mais de la sagesse. Ils nous en remercieront plus tard quand ils comprendront nos intentions. La chose du monde qui exige de notre part le plus de clairvoyance, c'est la pratique du sacrifice à l'endroit de nos enfants. Il y a une façon de se sacrifier à eux qui leur fait plus de mal que la dureté de cœur, et souvent c'est en s'immolant que de trop bons, de trop faibles parents ont perdu leurs fils et leurs filles.

C. WAGNER.

COMPTABILITÉ

Compte d'un agriculteur.

Monsieur Diserens, agriculteur, vous prie d'établir le compte de son exploitation pour le mois d'août, d'après les données suivantes.

Le 1^{er} août, il avait en caisse 353,80 fr. ; le 2, il vend du miel pour 4 fr. ; sur ce prix il donne à son fils une bonne-main de 2 fr. ; le 3, il vend des légumes au marché de Lausanne pour 12 fr. et des cerises pour 8 fr. ; le 6, il paie au boulanger 2 sacs de son de 50 kg. à 12 fr. les 100 kg., il paie du pain 0,80 fr. ; le 9, il achète à Lausanne une faulx garantie, pour 5 fr., une pelle carrée pour 4,50 fr., une couverture de cheval en triège bleu 8 fr. ; les frais de course de ce jour-là s'élèvent à 0,50 fr. ; le 12, il donne à son domestique au départ pour le service militaire une bonne-main de 2 fr. ; le 14, il donne à ses enfants pour aller faire une course à Vevey et environs 12 fr. ; le 15, il paie le sciage de 3 billes de chêne 6,60 fr. ; le 17, il reçoit la paie du lait livré en juillet, 1553 kg. à 0,14 fr. ; le même jour, il vend au marché des prunes pour 5 fr. ; le 24, il vend une vache à un boucher pour le prix de 442 fr. ; le même jour, il paie une longe de licol de bœuf 1,40 fr., des clous à river 0,35 fr., logement du cheval à l'hôtel de l'Ours 0,30 fr., frais de course à Lausanne 1,70 fr. ; il paie aussi 3 kg. de viande à rôtir à 1,80 fr. ; il dépose à la caisse d'épargne 600 fr. ; il donne à ses employés une bonne-main de 3 fr. ; le 27, il paie pour frais de course à Lausanne 1 fr. ; le 31, il vend des légumes et des fruits pour le prix de 17 fr., 10 fr., produit du légume reviennent à la caisse du ménage, et 7 fr., produit des fruits, à la caisse de l'exploitation. Le compte du carnet du ménage accuse des recettes pour 103 fr. et des dépenses pour 68,40 fr.

Le compte est établi d'après la méthode de M. le docteur Laur.

S. D.

Compte d'un agriculteur.

RECETTES

Compte d'un agriculteur.

DÉPENSES

Mois	Jours		Sommes	de l'exploitation	du ménage	Mois	Jours		Sommes	de l'exploitation	du ménage
Août	1	Solde en caisse	353	80	4	Août	2	Bonne-main sur la vente du miel	2	—	—
»	2	Vente de miel	4	—	—	»	6	Acheté 2 sacs gros son à 12 f. les 100 kg.	12	80	12
»	3	Vente de légumes	12	—	—	»	6	Acheté une miche de pain	5	50	50
»	3	Vente de cerises	8	—	8	»	9	Acheté une faux garantie	4	50	50
»	17	Reçu le prix du lait livré en juillet, 1553 kg. à 0,14 f.	217	42	42	»	9	Acheté une pelle carrée	8	—	50
»	17	Vente de prunes	5	—	—	»	9	Acheté une couverture triè-ge bleu	50	—	50
»	24	Reçu le prix d'une vache	442	—	442	»	12	Frais de course à Lausanne	2	—	—
»	31	Vente de légumes	10	—	—	»	14	Bonne-main à son domes-tique	12	—	12
»	31	Vente de fruits	7	—	7	»	15	Donné aux enfants pour faire une course	6	60	60
»	31	Recettes d'après le carnet du ménage	103	—	103	»	24	Payé le sciage de 3 billes de chêne	1	40	40
						»	24	Acheté une longe de licol	35	30	35
						»	24	Clous à river	1	70	70
						»	24	Logement du cheval	5	40	40
						»	24	Frais de course à Lausanne	68	—	—
						»	24	V viande à rôtir, 3 kg. à 1,80 f.	3	—	—
						»	24	Déposé sur le livret de la caisse d'épargne	427	—	—
						»	27	Bonne-main aux employés	734	—	—
								Frais de course à Lausanne	22	—	—
								Dépenses du mois d'après le carnet du ménage	660	—	—
								Solde en caisse	35	68	40
									74	60	60
									1162	—	—
									22	—	—
									1162	—	—

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS: Combremont-le-Grand: fr. 1600 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Eysins:** fr. 1600 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Ormonts** (Voëttes): fr. 1600, logement, indemnité de plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 29 avril. — **Ormonts-dessous** (La Forclaz): fr. 1600 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Servion:** fr. 1600 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Sullens:** fr. 1600; logement, plantage, jardin et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 29 avril. — **Villars-Burquin:** fr. 1600; logement, coulage, 2 plantages et le bois nécessaire à l'entretien du régent et au chauffage de la salle d'école; 29 avril. — **Lausanne:** (Vers chez les Blanc): fr. 1600 à 2200, suivant années de service dans le canton, plus logement, terrain et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et du vestibule; 3 mai. — **Lavey-Moreles** (1^{re} classe): fr. 2000, indemnité de fr. 300 pour logement et 8 st. sapin, à charge de chauffer la salle d'école; 3 mai.

RÉGENTES: Les Tavernes: fr. 1000, logement, jardin, plantage et 4 st. sapin à charge de chauffer la salle d'école; 29 avril. — **Vernex - Montreux** (Vernex): fr. 1550 pour toutes choses; 29 avril. — **Ogens** (semi-enfantine): fr. 1000 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Ollon** (Antagnes): fr. 1000 et autres avantages légaux; 29 avril. — **Orbe:** Minimum fr. 1000 par an, maximum fr. 1100, soit augmentation de fr. 50 de la 5^e année à la 9^e et de nouveau de fr. 50 pour la 10^e à la 14^e année de service dans ou hors de la commune. Indemnité de logement fr. 150; 29 avril. — **Lausanne** (5 places en ville): fr. 1600 à 2000, suivant années de service dans le canton, pour toutes choses; 3 mai. — **Lausanne** (3 maîtresses d'écoles enfantines): fr. 1200 à 1600, suivant années de service dans la commune de Lausanne, pour toutes choses; 3 mai.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 16 avril, le Conseil d'Etat a nommé au poste de pasteur de la paroisse de Colombier-St-Saphorin, M. René Benoit, actuellement suffragant à Corsier.

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc

Spécialité: THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.



Un **INSTITUT DE JEUNES GENS**, dans le canton de Neuchâtel, demande un

INSTITUTEUR

de langue française.

Offres sous chiffre H 3232 N à HAASENSTEIN & VOGLER, Neuchâtel.

MISE AU CONCOURS

Maison d'éducation pour garçons à Sonvilier.

Les deux places d'instituteurs, vacantes par suite de démission honorable, sont mises au concours. Traitement annuel : 1000 à 1200 francs, plus la chambre et la pension dans l'établissement. Les obligations sont celles prescrites par les lois et les règlements.

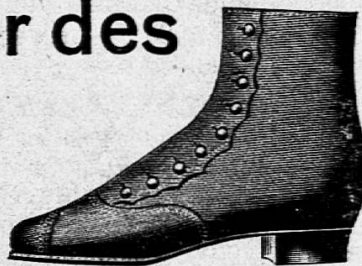
Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 3 mai, par la direction soussignée.
Berne, le 11 avril 1904.

Le directeur de l'assistance publique,
RITSCHARD.

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

Pantoufles dame, canevas, $\frac{1}{2}$ talon	N ^o 36-42 fr. 1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » » 5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » » 6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 » 6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » » 8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » » 8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 » 3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PUPITRES :

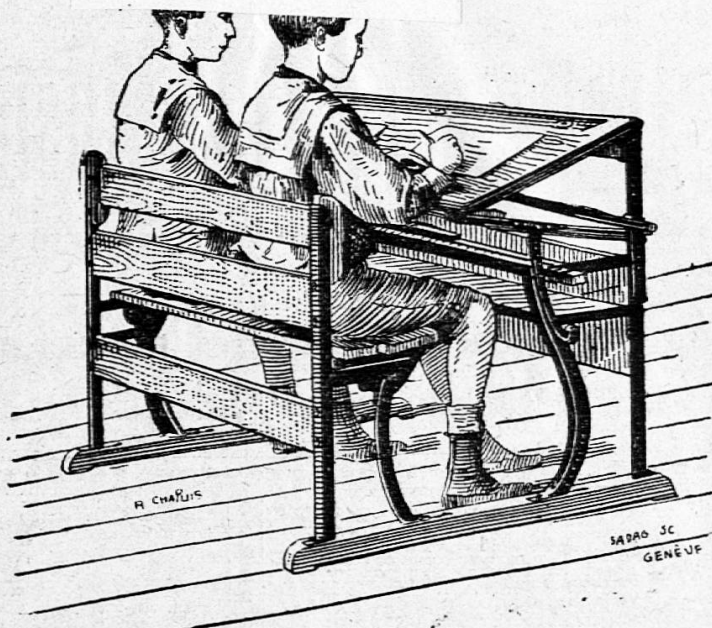
ES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

vet + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette: 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Le pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
 1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
 2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
 3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



MANUFACTURE GÉNÉRALE
D'
Instruments de Musique



FÆTISCH FRÈRES

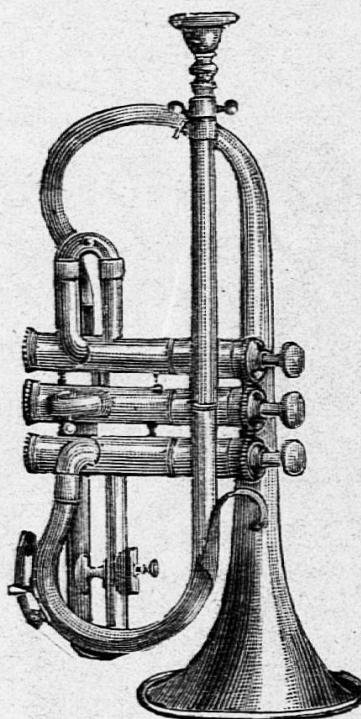
Atelier de
Lutherie



FABRICATION ARTISTIQUE

DE

Violons,
Altos,
Violoncelles,
Contrebasses,
Archets.



Maison de
Confiance
fondée en 1804



35, rue de Bourg, 35, Lausanne

Succursale à Vevey

Grande
Renommée

Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois

de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALES

NOUVEAUTÉS

Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 18.



LAUSANNE — 30 avril 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUPIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Groscurin , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Fromaigeat , L., inst.,	Saignelégier.	Magnin , J.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Rochat , P.,	Yverdon.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Failetta , C.,	Arzier-Le Muids.
Moeckli , inst.,	Neuveville.	Briod , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		Cornamusaz , F.,	Trey.
Neuchâtel.		Dériaz , J.,	Baulmes.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Collet , M.,	Brent.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Visinand ,	La Rippe.
Rusillon , L., inst.,	Convet.	Perrin , M.,	Lausanne.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Magnenat ,	Oron.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Tessin.	
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président hono- raire,	Neuchâtel.	MM. Hofmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Thiébaud , A., inst., vice-président,	Le Locle.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985°x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

PAYOT & C^{IE} ÉDITEURS, LAUSANNE

Cours de Langue Allemande

VIENT DE PARAÎTRE :

Erstes Lesebuch. — Premières lectures allemandes par le prof. Hans SCHACHT.
In 8^o cartonné de 159 pages. **1 fr. 80**

Ce volume complète la série de nos publications parues pour l'étude de l'allemand d'après la méthode basée sur l'enseignement intuitif. ouvrages approuvés par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, et qui comprend :

Deutsches Sprachbüchlein, für die Primarschulen, par le professeur H. SCHACHT. **1 fr. —**

Deutsche Stunden. Cours inférieur (première et seconde année), par le professeur H. SCHACHT. **2 fr. 50**

Deutsche Stunden. Cours supérieur (troisième et quatrième année), par le professeur H. SCHACHT. **3 fr. 75**

Erstes Lesebuch. Premières lectures allemandes, par le professeur H. SCHACHT. **1 fr. 80**

Deutsches Lesebuch, für höhere Klassen, par HOINVILLE et HUBSCHER, professeurs. **4 fr. —**

Bulletin de souscription

à la brochure de M. Ed. VITTOZ

La prose de nos écoliers

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire de la dite brochure, au prix de faveur de fr. 1.— accordé aux abonnés de l'Educateur. (Voir dans le numéro de ce jour l'article que nous consacrons à cette étude, destinée essentiellement au corps enseignant.)

Signature :

Adresse :

Glisser ce bulletin dans une enveloppe affranchie par 2 centimes (5 cent. pour l'étranger), et le retourner à la

Gérance de l' « Educateur », Le Myosotis, Lausanne

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez-les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au **PLUS BAS PRIX**

Pantoufles dame, canevas, $\frac{1}{2}$ talon	N° 36-42 fr.	1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » »	5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » »	6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 »	6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » »	8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » »	8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 »	3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

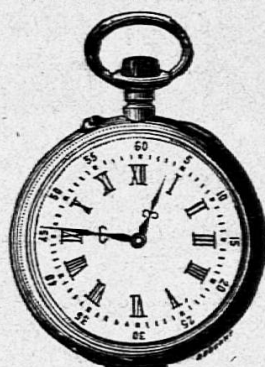
DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.